
x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/de141ee7-c39b-4f6a-88a2-fdeef41d1d00](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/de141ee7-c39b-4f6a-88a2-fdeef41d1d00)

ns générales

BACH-BASCONE CHARLES

mémoire : D'AVOUT LOUIS

iversité Panthéon-Assas - Master Droit privé Contentieux international privé

on : 25-03-2024

Si l'ordre public international peut être utilisé pour écarter une loi étrangère désignée par la règle de conflit de loi, ce mécanisme peut se révéler instable à la réception, dans l'ordre juridique français, d'une décision étrangère. L'ordre public international est ainsi une notion mouvante voire instable. Cette évolution se fait pour autant dans une direction claire : son effacement, sa fondamentalisation et enfin son affirmation. L'objet de ce mémoire est d'analyser l'évolution de l'ordre public international dans le cadre de l'exequatur sur une dizaine d'années (2013-2023). Ainsi, l'étude de l'évolution de la notion d'ordre public international dans le cadre de l'exequatur est revenue à l'ordre du jour. Après un état des lieux des mouvements qui animent le mécanisme, il s'agit de saisir l'évolution de l'ordre public international de procédure puis de l'ordre public international de fond.

Mots-clés : Ordre public international, Exequatur, Droit international, Jugement étranger, Fondamentalisation, Dénationalisation

ns techniques

dition

ement PDF

ns complémentaires



Identifiant :

iv-pantheon-assas-ori-18241

Source : Ressource documentaire
